

**Appel à contributions pour un dossier thématique de la revue
Développement durable et territoires (<http://developpementdurable.revues.org>)**

La mise en visibilité de la nature dans l'aménagement. Nouveaux questionnements autour de la mise en scène et en récit de la « ville durable »

Coordination du dossier

Julie Gobert, Ecole des Ponts ParisTech, LEESU, F-77455 Champs-sur-Marne, France.

José-Frédéric Deroubaix, Ecole des Ponts ParisTech, LEESU, F-77455 Champs-sur-Marne, France.

Lise Bourdeau-Lepage, Université Jean Moulin Lyon 3, EVS-UMR 5600, CS 78242 69372 LYON, France.

Magalie Franchomme, Univ. Lille, Univ. Littoral Côte d'Opale, ULR 4477 – TVES, F-59000 Lille, France.

Cadrage du dossier

La mise en visibilité de la nature dans l'aménagement urbain est devenue un leitmotiv des pratiques et des réflexions sur la ville et l'urbanisme durables. Cette scénarisation idéalisée s'incarne par exemple dans les solutions fondées sur la nature (« *nature based solutions* », *NBS*), développées notamment dans le champ de l'assainissement pour la préservation des milieux récepteurs, ou encore dans l'utilisation de matériaux qui permettrait de recréer un « lien » avec la nature et de lutter contre le changement climatique. Elle se concrétise également à travers la production d'un discours sur les services écosystémiques qui évalue et justifie à cette (ré)introduction de la nature dans les systèmes urbains.

Intégrer des matériaux bio-sourcés dans la construction des bâtiments, végétaliser les toits et les façades, mettre en œuvre des processus physiques, biologiques et géo-chimiques dans l'espace urbain, redécouvrir des rivières disparues, constituent des démarches pensées et présentées comme autant de signaux de la ville durable, rendant possible une nouvelle alliance entre la ville et nature. Le retour de la nature en ville *via* ces projets et processus suscite un enthousiasme certain faisant accroire une possible compensation à l'imperméabilisation des sols et à une modalité de lutte contre l'appauvrissement de la biodiversité.

Mais quel est le sens et l'étendue de cette durabilité ? Certains aspects de la soutenabilité des systèmes urbains et plus largement des territoires ne sont-ils pas occultés dans ces nouveaux récits de politique publique et ces modalités d'aménagement ? Comment sont traitées les irréversibilités aux atteintes à l'environnement si caractéristiques de l'aménagement et du mode de vie urbain ? A quelles échelles doit-on juger de la pertinence et de l'efficacité de ces solutions proposées par les projets promouvant la nature en ville à la fois d'un point de vue social et environnemental ?

Ces réflexions font suite à la tenue d'un séminaire qui s'est tenu le 28 septembre 2020 à Champs sur Marne et en visio-conférence dans le cadre du groupe de travail Natures urbaines du LABEX Futurs Urbains. Elles demandent à être approfondies.

Aussi, afin de questionner cette mise en récit et en visibilité de la nature, est-il fait appel à des articles qui pourront notamment explorer plus spécifiquement une des trois orientations suivantes :

- 1) Selon Wintz (2019), « la nature invitée ou tolérée en ville constitue avant tout un outil d'aménagement ». La nature pensée selon le prisme de la durabilité actuelle est une nature docile et domestiquée, qu'on désensauvage (Tozzi, 2015) et qu'on enrôle dans un récit plus large, celui de l'habitabilité des espaces denses urbains, de la lutte contre l'étalement urbain...

Il s'agirait ici de réfléchir à la manière dont la relation humains/non humains est construite dans la production de ces « nouveaux » artefacts urbains, ce qu'elle laisse entrevoir de la manière de considérer la nature dans un milieu qui lui a longtemps été considéré comme hostile. Quelles représentations d'une nature « retravaillée » ces objets contribuent-ils à faire exister dans l'espace urbain ? Les recherches donnant à voir les processus de négociation des différentes dimensions de cette nature retravaillée au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets urbains sont bienvenues.

- 2) On s'interrogera également sur les solutions basées sur une imitation ou une « redécouverte » de la nature, dénommées désormais les solutions fondées sur la nature (ou nature-based solutions)¹. Le vocable de solutions fondées sur la nature recoupe des réalités extrêmement hétérogènes : les forêts et fermes urbaines devenues des arguments de développement pour les aménageurs, les toitures végétalisées, les systèmes de filtration végétale des eaux (Zölch et al., 2017), les opérations de restauration de milieux comme par exemple le réméandrage de cours d'eau rectifiés par le passé ou les réouvertures de rivières urbaines (Carré et al., 2012)...

L'étude des discours des aménageurs ainsi que la lecture des textes académiques montrent que les NBS sont souvent considérés comme des solutions aux maux de notre société ; elles peuvent être présentées comme des moyens de compenser l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols², comme des modalités d'adaptation au changement climatique, voire comme des leviers de résilience sociale et urbaine (Panno et al., 2017). Qu'en est-il vraiment ? Ce discours tient-il à d'autres échelles, qu'au niveau micro-territorial ? Et si oui, sur quelles bases métrologiques faut-il s'appuyer (Thorslund et al., 2017) ?

En posant la question de la nature en ville et de la manière dont certains artefacts urbains, instrumentalisés pour servir un récit de durabilité, il s'avère primordial de s'interroger sur le périmètre d'analyse retenu à cette justification. Quels effets cherche-t-on à éviter, à limiter voire à compenser et à quelle échelle ? Faut-il retenir une définition exhaustive pour questionner méthodiquement des objets qui certes revêtent des formes et des logiques d'action très différentes mais sont quand même tous des artefacts du génie écologique ? Ce génie écologique ne relève-t-il pas d'ailleurs d'un certain hybris³ de l'être humain (Gobert, 2010), d'une certaine prétention à produire et à contrôler le vivant ? Quelle est l'efficacité et l'efficience d'un point de vue écologique de cette production de nouveaux objets à l'intersection du monde naturel et du monde technique ?

¹ Elles sont définies comme des « actions that aim to help societies address a variety of environmental, social and economic challenges in sustainable ways. They are actions which are inspired by, supported by or copied from nature' (European Commission, 2015c, p. 5) ».

² Ce qui soulève un certain nombre de questions puisque les compensations écologiques actuelles sont censées être le terme d'une séquence visant avant tout à éviter et réduire les effets environnementaux d'un aménagement. En outre, les compensations écologiques semblent fondamentalement inefficaces à pallier les atteintes à la biodiversité et la perte nette d'aménités pour les riverain.e.s. d'un projet (Moreno-Mateos, et al., 2015 ; Levrel, 2020 ; Gobert, 2010).

³ L'hybris est une notion grecque qui se traduit le plus souvent par « démesure ».

- 3) Les narrations de politiques urbaines et environnementales auxquelles donne lieu la nature en ville méritent d'être explorées. Ces récits (*narratives*) qui peu à peu s'imposent pour expliquer une situation, pour justifier des positionnements, pour élaborer les actions à prendre au regard du consensus dégagé (Guerrin, Barone, 2020) sont à l'œuvre dans la construction de la nature en ville et des Nature-Based Solutions.

Les sciences humaines et sociales (SHS) contribuent-elles à comprendre (Albert et al., 2019), voire à déconstruire ces récits et à en appréhender les limites et les extensions ? L'« embarquement » (Bourier, 2013) des SHS dans un certain nombre de recherche sur la nature en ville, sur le rôle des artefacts urbains permet-elle de construire une lecture moins instrumentale de la nature ? L'interdisciplinarité n'entraîne-t-elle pas les SHS à perdre leur singularité critique en ne réinterrogeant pas l'essence même les artefacts de la nature en ville et plus particulièrement les NBS ?

L'objectif de ce numéro spécial est de faire dialoguer les disciplines (sociologie, géographie, économie, philosophie, éthique environnementale, écologie urbaine...) et les points de vue sur la nature en ville et ce qu'elle dit de notre manière de nous emparer de l'espace urbain, de le (re)-structurer par nos réalisations et nos discours.

Références bibliographiques

- Albert, C., Schröter, B., Haase, D., Brillinger, M., Henze, J., Herrmann, S., Gottwald, S., Guerrero, P., Nicolas, C., Matzdorf, B., 2019. "Addressing societal challenges through nature-based solutions: How can landscape planning and governance research contribute?" *Landsc. Urban Plan.* 182, 12–21. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2018.10.003>
- Banos V., Gassiat A., Girard S., Hautdidier B., Houdart M., Le Floch S. et Vernier F., 2020, « L'écologisation, mise à l'épreuve ou nouveau registre de légitimation de l'ordre territorial ? », *Développement durable et territoires*, Vol. 11, n°1.
- Berdoulay V. et Soubeyran O., 2002, *L'écologie urbaine et l'urbanisme*, Paris, La Découverte.
- Bourrier M., 2013, « Embarquements », *Socio-anthropologie*, 27, URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/1412>
- Cardebat J.M., Sionneau B., 2012, « Quelle évaluation de la durabilité des territoires : enjeux et pistes de proposition », *Marché et organisations*, 2, n° 16, p. 21-52
- Carré C., De Gouvello B., Deroubaix J.F., Deutsch J.C., Haghe J.P., 2012, *Les petites rivières urbaines d'Île-de-France*, Piren-Seine, 86 p.
- Gobert J., 2010, « Éthique environnementale, remédiation écologique et compensations territoriales : entre antinomie et correspondances ». *VertigO - La revue électronique en sciences de l'environnement*, 10 (1)
- Guerrin J., Barone S., 2020, « Récits d'action publique et opérations de traductions : la restauration écologique du fleuve Rhône (France) ». *Politique et Sociétés*, Société Québécoise de Science Politique, 39 (2), pp.49-79.
- Hamman P., 2014, « Repenser la ville à l'heure des injonctions au développement durable », *Questions de communication*, 25
- Moreno Mateos D., Maris V., Béchet A., Curran M., 2015, "The true loss caused by biodiversity offsets". *Biological Conservation*. 192. DOI : 10.1016/j.biocon.2015.08.016.
- Park R.E., 1952 (1939), "The City as a Natural Phenomenon", in Hughes E., Johnson C., Masuoka J., Redfield R., Wirth L., *Human Community*, Glencoe, Free Press, 118-127.
- Panno, A., Carrus, G., Laforteza, R., Mariani, L., Sanesi, G., 2017. « Nature-based solutions to promote human resilience and wellbeing in cities during increasingly hot summers". *Environ. Res.* 159, 249–256. <https://doi.org/10.1016/j.envres.2017.08.016>
- Rudolf F., 2008, « Les glissements de sens de l'écologie dans ses associations avec la ville: écologie urbaine, ville écologique et ville durable », in Philippe Hamman, *Penser le développement durable urbain: regards croisés*, L'Harmattan, 2008, p. 47-68
- Tansley A.G., 1935, "The use and abuse of vegetational concepts and terms". *Ecology*, 16(3), 284-307

- Thorslund, J., Jarsjo, J., Jaramillo, F., Jawitz, J.W., Manzoni, S., Basu, N.B., Chalov, S.R., Cohen, M.J., Creed, I.F., Goldenberg, R., Hylin, A., Kalantari, Z., Koussis, A.D., Lyon, S.W., Mazi, K., Mard, J., Persson, K., Pietro, J., Prieto, C., Quin, A., Van Meter, K., Destouni, G., 2017. "Wetlands as large-scale nature-based solutions: Status and challenges for research, engineering and management". *Ecol. Eng., Ecological Engineering of Sustainable Landscapes* 108, 489–497. <https://doi.org/10.1016/j.ecoleng.2017.07.01>
- Tozzi P., 2013, « Ville durable et marqueurs d'un « néo-hygiénisme » ? Analyse des discours de projets d'écoquartiers français », *Norois*, 227, URL : <http://journals.openedition.org/norois/4700>
- Wintz M., 2019, « La nature en ville : une réconciliation en trompe l'œil », *Revue du MAUSS*, vol. 54, no. 2, pp. 95-107.
- Zölch, T., Henze, L., Keilholz, P., Pauleit, S., 2017. Regulating urban surface runoff through nature-based solutions – An assessment at the micro-scale. *Environ. Res.* 157, 135–144. <https://doi.org/10.1016/j.envres.2017.05.023>

Procédure de soumission des contributions

Séquence

- Les articles proposés devront être des documents originaux. Ils peuvent néanmoins avoir fait l'objet de communications lors d'un colloque ou de documents de travail, à condition d'être réadaptés au format de la revue *Développement durable et territoires*.
- Les propositions d'articles (résumés de 4 500 signes espaces compris, hors bibliographie) seront soumises à un avis de pertinence pour juger de leur adéquation avec le cadrage du dossier. Ces propositions devront donc être suffisamment précises (titre de l'article, question de recherche, outils théoriques, terrain étudié, principaux résultats). Elles devront inclure les noms et prénoms des auteur-e-s, leur statut et leur rattachement institutionnel, ainsi que le courriel de l'auteur-e correspondant.
- Les auteur-e-s avisés positivement seront invités à soumettre un article complet (entre 30 000 et 55 000 signes espaces compris, bibliographie et première page incluses).
- Chaque article, sous couvert d'anonymat, sera soumis à deux relectures anonymes. Cette double relecture pourra donner lieu à des demandes de corrections (mineures ou majeures), à une ré-écriture éventuelle, voire à un refus de l'article.
- Si des modifications demandées ne sont pas effectuées, et ce sans justification, le comité de coordination du dossier et le Comité de rédaction de la revue se réservent le droit de ne pas publier le texte concerné.

Calendrier prévisionnel

- Publication de l'appel à article : 15 avril 2021
- Date limite de réception des résumés étendus : 1^{er} juillet 2021
- Avis du comité de coordination du dossier : 17 juillet 2021
- Date limite de réception des articles : fin novembre 2021
- Publication prévue en (indiquer l'année estimée) : automne 2022

Consignes de rédaction

- Format des résumés : 4 500 signes espaces compris max., hors bibliographie.
- Format des articles : entre 30 000 et 55 000 signes espaces compris, bibliographie, notes et première page incluses ; voir les recommandations aux auteurs sur le site de la revue *DD&T* : <http://developpementdurable.revues.org/1269>

Adresse pour l'envoi des résumés et des contributions

ddt.miseenvisibilite@gmail.com